**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Mali-Niger

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : Final**

**ANNEE DE RAPPORT :** 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **«** Appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire et avec les acteurs du secteur de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Mali et au Niger »  **Numéro de projet sur le portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**  **Mali** 00114134 **IRF-299 ; Niger** 00114135 **IRF-300** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire : MPTF** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  ONU FEMMES MALI **(Agence coordinatrice)**  ONU FEMMES NIGER  ONUDC MALI  ONUDC NIGER |
| **Date du premier transfert de fonds :** Janvier 2019  **Date de fin de projet :** 31 mars 2021  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** N/A | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  **ONU FEMMES MALI $ 1195097**  **ONUDC MALI $ 551156**  **ONU FEMMES NIGER $ 856045**  **ONUDC NIGER $ 411866**    **Total : $ 3 014 164**    Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : **98**%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*    **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : $**1 702 657.37**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : $**1 702 657.37** | |
| **Marquer de genre du projet : GM3**  **Marquer de risque du projet : Moyen**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** | |
| **Préparation du rapport :**  **Rapport préparé par :** Wanalher Ag ALWALY/ Equipe technique  **Rapport approuvé par : Achille Sommo**  **Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : OUI** | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères)

Ce rapport couvre l’ensemble des actions mise en œuvre durant la mise en œuvre des activités liées au projet conjoint transfrontalier Mali et au Niger. Tout le travail préparatoire (contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre, ciblage etc.) a été exécuté depuis le premier trimestre de sa mise en œuvre en début 2019. Le projet a été mis en œuvre à travers des organisations locales de la société civile et les services des ministères partenaires au Mali et au Niger (notamment les ministères de la sécurité, défense, promotion féminine etc.) appuyées par les agences ONU Femmes et ONUDC. Certaines actions importantes ont été directement mises en œuvre par les agences. A date, le projet présente un taux de mise en œuvre global de 98% (non certifié). Ce taux d’exécution n’inclus pas le budget réservé à l’évaluation finale du projet qui est en cours.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :**

Aucune activité n’est prévue au cours des 6 prochains mois. Ce rapport intègre les recommandations de l’évaluation final du projet.

**POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :**

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères) :**

L’intégration et la participation accrue des femmes dans les mécanismes communautaires de prévention et gestion de conflits ainsi que leur acceptation par les leaders communautaire et religieux dans les communes d’intervention du projet (3% de femmes en 2019 à au moins 31% de femmes en 2021) ont été les principaux changements structurels, institutionnels observés.

Ces résultats ont été atteints avec le support financier de PBF dans les huit (4) communes transfrontalières du Mali (Ouatagouna, Tessit, Menaka et Anderamboukane) et quatre (4) communes du Niger (Ayorou, Bankilaré, Banibangou et Goroual).

Autre changement structurel est relatif à la perception positive par les communautés du rôle et de la contribution des femmes et des jeunes dans la prévention et de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix.

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):**

Durant la période de mise en œuvre des activités du projet, il a été observé une réduction de conflits à caractère communautaires ou ethniques à un niveau estimé à 69% sur une moyenne d’au moins 13 conflits habituellement recensés par an dans la zone. Cette réduction constatée a permis de préserver des vies et la stabilité en favorisant un climat de paix et d’entente sociale ayant un impact positif sur la mobilité et les échanges entre les communautés. Cela se vérifie par la réduction de la sollicitation des instances traditionnelles de règlement de conflit (la cours du chef de village, les marabouts…), Ce climat a aussi favorisé l’accès des populations aux aides humanitaires et les leaders et responsables locaux ont facilité les interventions du projet. L’implication des leaders communautaires pour l’intégration et la participation actives des femmes, la promotion du dialogue communautaire, du vivre ensemble et le renforcement des liens sociaux a contribué à cet impact humain. D’ailleurs, plus de 100 conflits communautaires autour des différends à caractères politiques, fonciers etc. dans les communes d’intervention du projet à savoir Ouatagouna, Tessit, Ménaka, Anderamboukane (Mali) et Banibangou, Goroual et Bankilaré (Niger) ont pu être résolus.

Aussi, grâce aux différents renforcements de capacités sur la prévention et gestion de conflits et la sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale, les jeunes et les femmes impliqués démontrent désormais un engagement et une implication perceptibles dans les processus et mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflits. Grace aux connaissances acquises et démontrées au sein de la communauté, 5 jeunes (3 femmes et 2 hommes) ont été engagés par des organisations de la société civile en tant qu’animateurs pour sensibiliser leurs pairs aux actions de paix et de réconciliation communautaires ainsi qu’à la participation des femmes. Ces jeunes ont été identifiés dans les communes de Tessit et Ouatagouna (village de Labezanga).

Le 10 juillet 2019 la vice-présidente du comité de paix mis en place avec l’appui du projet au niveau de la commune de Ouatagouna (cercle d’Ansongo, Gao, Mali) témoignait : « Nous avons résolu 3 conflits communautaires (entre éleveurs et agriculteurs) et prévenu plusieurs dans la commune grâce au travail du comité ». Ce témoignage est tout aussi illustratif du caractère fonctionnel et inclusif des mécanismes mis en place et l’engagement des communautés concernées y compris les femmes et les jeunes interrogés lors de différentes missions de suivi du projet. L’impact s’est fait sentir au niveau local où les bénéficiaires ont partagé les connaissances reçues à travers les séances de causeries organisées au niveau des quartiers et des villages.

La mise en œuvre des activités du projet a permis aussi une évolution de la notion transfrontalière. Au moment de l’élaboration du document de projet, les acteurs définissaient la frontière sur la base d’une délimitation géographique alors que la dimension transfrontalière résulterait plutôt des échanges entre les différentes communautés des deux côtés de la frontière.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1: D’ici la fin du projet,** **les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques[[1]](#footnote-1) de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Achieved**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local. Cinquante-deux mécanismes communautaires et autant de structures étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet sont désormais fonctionnels et intègrent davantage les femmes et les jeunes grâce aux actions du projet et l’engagement des communautés et des autorités locales. Le nombre de conflits communautaires non gérés est passé de 7 conflits habituellement recensés en moyennes à 1 selon les responsables communautaires impliqués dans les mécanismes mis en place. La seule source d’insécurité encore non réglée émane des groupes armés extrémistes présents dans la zone d’intervention. Le niveau de la présence des femmes est passé 10 à 25 % en moyenne et les jeunes de 15 à 30% dans ces mécanismes. Au niveau de 5 communes sur les 7 que couvrent le projet, les femmes et les jeunes ont un niveau d’implication et de contribution satisfaisant selon les acteurs et autorités des 7 communes, aux activités locales en matière de prévention et gestion de conflits communautaires.

37 campagnes de sensibilisation sur la prévention des conflits et la cohésion sociale (incluant des rencontres d’échanges au niveau des communes et villages de part et d’autre de la frontière Nigéro-Malienne) ont été menées à Ménaka, Ansongo (Mali) et Tillaberi (Niger). L’implication des acteurs clés (leaders traditionnels/coutumiers et religieux, les communicateurs traditionnels etc.) a été très marquée lors de ces activités. Les messages envoyés par les acteurs (élus locaux, leaders traditionnels et religieux, leaders femmes et jeunes) ont contribué à accroitre le rapprochement, l’échange d’informations et l’engagement des communautés locales et transfrontalières.

Trois cent trente-sept (317) personnes (dont 91 femmes, 118 jeunes et 94 leaders et 14 agents de l’Etat) ont pu s’échanger régulièrement sur les efforts et mécanismes de paix dans les zones du projet. Ceci grâce à l’appui du projet à travers la tenue de 12 ateliers dont 8 rencontres d’échanges entre acteurs locaux (société civile, organisations de femmes et de jeunes, autorités) et trois (3) ateliers de formation de formateurs sur la prévention et la gestion pacifique des conflits pour les femmes, les jeunes et les autorités locales. Dans un même temps, les ateliers de formation ont permis de doter les femmes (75) et les jeunes (120) de compétences nécessaires relatives à la maitrise des techniques d’animation et de conduite d’une formation en prévention et résolution de conflit.

Cependant, les actions du projet ont été fortement perturbées et souvent limitées par le facteur de l’insécurité et la propagation de la pandémie de la COVID-19 intervenue durant l’avant dernière (2020) et la dernière année (2021) de mise en œuvre du projet.

Les effets se sont traduits par le ralentissement des activités du projet corolaire des mesures de restriction de mouvements, de rassemblements, fermeture des frontières etc. de suite de la pandémie. Comme sus indiqué le comité technique transfrontalier a pu mettre en place des mesures de mitigation qui ont permis de poursuivre la mise en œuvre des activités. Cela s’est traduit par la reformulation de certaines activités pour intégrer cette nouvelle dimension et une approche permettant de poursuivre la mise en œuvre des activités avec les restrictions liées à la pandémie à travers les points focaux sur le terrain et les représentants des services techniques.

Dans la même dynamique, une dotation des entités partenaires tant au niveau national, régional et les municipalités en kits COVID et l’intégration par les équipes de campagne de sensibilisation sur les mesures préventives et de lutte.

Aussi, un état des lieux sur le contexte sécuritaire, les implications sur les rapports entre les communautés et tenir les autorités informées et associées aux actions de prévention et de résolution de conflits est disponible. Ceci a été mené par les communautés à la suite de deux (2) rencontres périodiques entre les autorités locales à travers les élus locaux (24), sous-préfets (3) et chefferies traditionnelles (37) des communes bénéficiaires du projet qui ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d’action portant sur les activités communautaires de paix et cohésion sociale. Conformément à une attente du projet, un répertoire des organisations engagées sur les questions de femmes, paix et sécurité dans la zone d’intervention a été finalisé au Niger et au Mali. Il servira à rendre disponible des informations fiables sur ces organisations, leur localisation et permettra aux intervenants d’accéder à ces informations pour mieux assurer le ciblage et l’implication des organisations des femmes dans les interventions.

L’intégration des femmes et des jeunes dans les mécanismes et structures étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet tant du côté du Niger et du Mali a contribué à améliorer l’efficacité de ces cadres, à l’apaisement et au vivre ensemble au sein des communautés et collectivités concernées. Cette intégration a également suscité plus d’implication et d’engagement des femmes et des jeunes sur les problématiques et défis liés à la paix et la stabilité communautaires.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La prise en compte du genre et l’égalité des sexes sont au centre des objectifs et actions du projet. Les femmes ont été à 60% bénéficiaires pour toutes les actions mises en œuvre dans le cadre du projet. La stratégie mise en œuvre consistait à sensibiliser directement les leaders communautaires qui ont enfin accepté et appuyé la pleine participation des femmes et des jeunes notamment dans les comités de paix mis en place avec l’appui du projet. Les leaders communautaires reconnaissent de plus en plus l’utilité et l’importance de la contribution des femmes aux efforts de paix et de stabilisation sociale.

**Résultat 2: D’ici la fin du projet,** **les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits humains, particulièrement les droits des femmes, et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Achieved**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits humains, particulièrement les droits des femmes, et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés. Un diagnostic a été mené auprès des forces de défense et de sécurité des deux côtés de la frontière. Les conclusions de ce diagnostic ont permis d’identifier le niveau souvent très faible de connaissance des forces de défense et de sécurité sur les questions de droits humains et de genre et au-delà la prise en compte des besoins sexospécifiques dans leur mission de sécurisation et de protection des personnes et des biens. Le travail mené a permis aussi d’identifier les forces et les faiblesses des FDS en matière de droits humains et de protection des civiles et de formuler des recommandations en lien avec leur renforcement. C’est ainsi qu’à l’occasion d’un atelier de travail, les besoins prioritaires de renforcement de capacités des FDS ont été identifiés dans le cadre d’un plan d’action par les Ministère en charge de la sécurité au niveau des deux pays et intégrant la dimension transfrontalière. Les besoins de renforcement des FDS identifiés portent essentiellement sur le genre, les droits humains, le droit humanitaire et le droit commun.

En outre, il a été constaté que la confiance des communautés à l’égard des FDS s’est renforcée grâce aux multiples rencontres organisées de façon nationale et transfrontalière entre les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaine pénale (ACP) et les communautés. Les discussions au sein des cadres créés par le projet, les messages de sensibilisation véhiculés à travers les radios sur la complémentarité des rôles respectifs des FDS, ACP et communautés et la complémentarité de leurs rôles respectifs pour une paix durable ont contribué à lever certaines barrières et rapproché ces composantes pour la consolidation de la paix. D’ailleurs, la période a été aussi marquée par la réalisation de cinq (5) campagnes de sensibilisations sur le mandat et les missions des forces de défense et de sécurité, organisées avec les communautés en vue de mieux s’ouvrir à l’action et la présence des autorités et des services. De plus, une plateforme de partage d’informations collectives et privées a été (groupes WhatsApp) mise en place grâce aux rencontres transfrontalières entre FDS et ACP du Mali, du Niger et du Burkina Faso et au titre des SOPs mises en place pour mieux respecter les droits humains et protéger les civiles et les femmes, filles et enfants en particulier. Aussi, 300 FDS et 100 ACP du Niger et du Mali ont eu une connaissance accrue sur la nécessité de la prise en compte des droits humains et du genre dans l’exercice de leur fonction, la collaboration avec les communautés, et l’implication des communautés plus particulièrement les femmes et les jeunes dans le processus de résolution, de gestion des conflits et dans la lutte contre le terrorisme, les règles pénales applicables aux terrorismes et autres formes de criminalité organisée des pays frontaliers du Sahel, règles de coopération judiciaire entre les pays transfrontaliers.

Les effets de ces actions et compétences reçues sur une période de 12 mois ont été mis en œuvre et constaté lors de plusieurs arrestations de présumés terroristes (au nombre de 17) dont les droits ont été respectés et préservés jusqu’à ce qu’ils aient été mis à la disposition de la justice. Une lettre de félicitations et de remerciements adressée aux FDS de Tillabéry a été envoyée par le Gouverneur à l’occasion. D’autres actions menées ont permis également de tester le niveau d’engagement des FDS dans la protection et la confiance des populations. Ainsi donc 3 personnes dont un militaire ont été arrêtées à Téra pour des viols et autres formes de VBG commis sur des filles de cette localité (département de Tera). Outre le renforcement de capacité des FDS et ACP, plus de 300 000 habitants des communes de part et d’autre des frontières (Mali-Niger) ont eu une connaissance accrue sur les rôles et mandats des FDS et ACP à travers les émissions des radios communautaires sous forme de dialogue communautaire.

Lors des rencontres, les défis liés à la collaboration entre ces acteurs sur le terrain et les communautés ont été identifiés et des recommandations ont été formulées pour faire face à ces défis. Les recommandations formulées sont relatives notamment à l’abandon chaque souvent constaté des poursuites contre des présumés terroristes arrêtés par les FDS et remis à la justice tant au Mali qu’au Niger et d’un autre côté, les communautés qui se plaignent des violences subies par des membres de la communauté lors des patrouilles militaires.

Toutes ces questions ont fait l’objet de débats directs et francs entre acteurs présents. L'objectif était de recouvrer la confiance des populations vis-à-vis des forces de défense et de sécurité ainsi des services de justice. A la suite des différentes rencontres, les responsables des forces de défenses et de sécurité ont donné d’exemples explications sur les procédures et méthodes utilisées mais également les difficultés rencontrées lors des opérations en question tout en donnant l’assurance que les militaires sont de plus en plus sensibles aux droits humains à mesure qu’ils les connaissent.

Aussi, une campagne de sensibilisation sur le cadre de recevabilité au niveau local avec les élus, organisations de la société civile, organisations de femmes, autorités locales à travers émissions radiophoniques et de passages des équipes dans les différents villages dans la zone d’intervention et qui a permis de toucher 21 354 personnes dont 7845 femmes, 6789 jeunes et 6720 hommes dans la zone d’intervention du projet.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Toutes les actions réalisées dans le cadre de ce résultat ont fait un focus autant que possible sur une participation accrue des femmes y compris au niveau des forces de défense et de sécurité et des communautés conservatrices, traditionnellement réticentes aux questions de genre et d’égalité des sexes. La question de genre est aussi abordée lors des séances de sensibilisation spécifiques auprès des communautés bénéficiaires.

De plus, deux (2) études sur le degré d’inclusion du genre et des droits humains dans les missions des FDS et ACP ont été réalisées au Mali (Gao et Ménaka) et au Niger (Tillabéry). Il est ressorti globalement de ces études que la question de genre est très peu prise en compte de même que les connaissances des droits humains en particulier ceux des femmes et des filles etaient largement méconnus par les membres des forces de défenses et de sécurité en opérations.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, les acteurs du projet ont adopté une approche sensible au genre qui a permis de faire participer et d’impliquer les femmes et les jeunes à toutes les actions réalisées dans e ce résultat. Cela a permis de faire et un focus autant que possible sur une participation accrue des femmes y compris au niveau des forces de défense et de sécurité et des communautés conservatrices, traditionnellement réticentes aux questions de genre et d’égalité des sexes. La question de genre est aussi abordée lors des séances de sensibilisation spécifiques auprès des communautés bénéficiaires.

De plus, deux (2) études sur le degré d’inclusion du genre et des droits humains dans les missions des FDS et ACP ont été réalisées au Mali (Gao et Ménaka) et au Niger (Tillabéry). Il est ressorti globalement de ces études que la question de genre est très peu prise en compte de même que les connaissances des droits humains en particulier ceux des femmes et des filles étaient largement méconnus par les membres des forces de défenses et de sécurité en opérations.

La capacité des forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale sont renforcés pour une meilleure intégration des droits humains, particulièrement les droits des femmes, et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés des deux côtés de la frontière. A cet effet, d’importantes activités sont réalisées pour d’abord évaluer le niveau des FDS et de renforcer leur capacité pour une meilleure prise en compte du genre, des droits des femmes et des droits humains dans leurs missions régaliennes et une collaboration avec les communautés pour travailler dans cadre d’échange et de partage pour une meilleure des informations pour la sécurisation des personnes et des biens.

L’intégration de la dimension de la COVID 19 dans de la mise en œuvre des activités liées à ce résultat ont consisté à la dotation des structures des FDS en kits de prévention contre la pandémie. Cela a contribué significativement à cette composante de la société qui veille nuits et jours pour la protection et la sécurisation des personnes et des biens.

**Résultat 3: Le partage d’expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer sur les thématiques du projet sont promus par une approche transfrontalière et sous régionale.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **Achieved**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Le partage d’expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer sur les thématiques du projet sont promus par une approche transfrontalière et sous régionale. Plus de 400 FDS, ACP, du G5 Sahel, des acteurs de la société civile et des représentants du bureau du médiateur, de la Commission Nationale de Droits de l’Homme (CNDH) du Niger, du Mali et du Burkina Faso ont eu l’occasion de partager les expériences et les bonnes pratiques au niveau national et transfrontalier sur les mécanismes existants dans chaque pays. Pour cette rencontre, le Burkina Faso avait été spécialement invité et pris en charge par des fonds internes pour sa participation à sa demande et pour donner suite aux recommandations des FDS et ACP du Mali et du Niger lors des foras nationaux organises dans chaque pays. Lors de la rencontre, la nécessité d’une franche collaboration entre les acteurs cités plus haut, le respect strict des droits humains, de la redevabilité et ont été les points forts du plaidoyer des communautés et autorités bénéficiaires du projet sur la continuité des activités de sensibilisation sur la connaissance et le respect des droits et la protection des femmes et des filles et la nécessité de la pérennisation des acquis du projet dans ce sens. Aussi, les différentes délégations ont pu crées des documents élaborés sur les pratiques et les expériences sur la consolidation de la paix au niveau des trois frontières.

Comme déjà entamé au cours de l’année passée, le partage des bonnes pratiques et d’expérience a continué (la création et les échanges d’informations via des groupes WhatsApp et autres rencontres informelles entre acteurs à l’occasion des foires hebdomadaires) avec les acteurs et autorités locales ainsi qu’aux organisations partenaires de mise en œuvre qui ont assuré une bonne coordination et des échanges permanents sur les bonnes pratiques. Ce partage a aussi marqué toutes les réunions techniques (planification des activités, état des lieux etc.) et de coordination du projet aux niveaux local et transfrontalier. Au-delà du cadre défini par le projet, l’équipe technique a partagé les bonnes pratiques et expérience de l’implication des femmes et des jeunes du projet transfrontalier au séminaire organisé par l’Ecole de Maintien de la Paix Alioun Blondin Beye à Bamako du 26 au 28 octobre 2020 à Bamako devant plus soixante experts et professionnels venus des 3 pays Liptako Gourma (Mali Niger Burkina Faso). L’expérience du projet a été très apprécié par les 72 experts et professionnels venus du Mali, du Niger, du Burkina et de la Mauritanie.

S’agissant des leçons apprises, le projet a démontré que les communautés installées près des frontières ne sont pas forcément celles qui les utilisent davantage. De même, certaines communautés plus éloignées de la frontière, se considèrent comme frontalières à travers la nature et l’ampleur de leurs activités socioéconomiques de part et d’autre de la frontière. Enfin cette conception humaine et socio-économique de la frontière est aussi mémorielle et se transmet de générations en générations et ce malgré le contexte sécuritaire qui peut mener à des déplacements forcés des populations. De ce fait, l’identité frontalière peut également être immatérielle et indépendante d’une zone géographique. Les autorités locales et déconcentrées des espaces transfrontaliers ont besoin des cadres/plateformes d’échanges afin de partager des informations sur les flux transfrontaliers et les risques qui y sont associés. Le travail avec ces autorités a démontré que de telles interactions pourraient avoir plus d’impacts dans la prévention et la gestion des conflits que les rencontres entre les populations transfrontalières. De cette manière également, ces acteurs pourraient développer des solutions d’actions publiques qui seraient plus durables et adaptées aux besoins des populations transfrontalières et des flux quotidiens. Il est donc utile de les développer et les systématiser afin que ces dimensions soient intégrées dans les plans de développement locaux et les plans d’investissements annuels ; La situation sécuritaire a été un obstacle majeur pour la tenue d’activités purement transfrontalières à cause des risques liés aux déplacements y compris des autorités de part et d’autre de la frontière ; Cependant le projet a permis que la question transfrontalière soit pensée !!! Ce qui est rare dans la région. Le projet a créé plusieurs cadres et canaux de communication directs entre les acteurs du Mali et du Niger à travers notamment des groupes WhatsApp et d’autres voies qui permettent de garder les liens et continuer la réflexion sur ce qu’est la frontière et ce qu’elle représente pour les communautés et leurs autorités locales dans leurs quotidiens.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Face aux réticences et pesanteurs socio-culturelles ancrées, il a fallu beaucoup d’efforts en termes de sensibilisation, formation et conseils aux leaders des communautés pour parvenir à ce que la question du genre soit traitée de manière transversale lors de la mise en œuvre de toutes les activités du projet avec une exigence stricte sur le respect de la représentativité (40%) des femmes (15%) et des jeunes (25%) lors du ciblage et de la mise en œuvre des comités appuyés par le projet. Ainsi, toutes les actions réalisées dans le cadre de ce résultat ont fait un focus sur une participation accrue des femmes y compris au niveau des forces de défense et de sécurité et des communautés conservatrices, traditionnellement réticentes aux questions de genre et d’égalité des sexes. La question de genre est aussi abordée lors des séances de sensibilisation spécifiques auprès des communautés bénéficiaires.

**Résultat 4: N/A**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **N/A**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Deux (2) missions de supervision conjointes des activités ont été planifiées mais elles n’ont pu se réaliser à cause les mesures restrictives notamment la suspension des rencontres de plus de cinquante personnes et la mise en quarantaine de la ville de Niamey par le Gouvernement Nigérien dans le cadre de la prévention de la COVID-19.  4 missions de suivi ont été menées auprès des partenaires du projet au Mali et au Niger | **Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?**  OUI  **Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?** Non.  Mais cette question sera prise en charge par l’évaluation finale du projet en cours. |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ? Oui | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : 50000  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* : L’évaluation final du projet est finalisée.  L’évaluation finale porte sur le projet d’appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire avec les acteurs du secteur de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Mali et au Niger. L’objectif du projet est d’« améliorer les capacités des acteurs clés à Ménaka, Gao et Tillabéry situés dans les zones frontalières du Mali et du Niger, à établir des dialogues et médiations afin de mettre fin aux conflits communautaires qui sont aggravés par les actions des groupes extrémistes ». La vision est de « contribuer à la stabilisation, à la réduction et à une meilleure gestion des conflits, et de manière indirecte à réduire la vulnérabilité des jeunes hommes par rapport à l’extrémisme violent ». Le projet a mis un focus sur le rétablissement de la confiance, entre les communautés locales et les FDS et les acteurs de la chaîne pénale, les initiatives de dialogue transfrontalier, la sensibilisation aux droits de l'Homme et à la procédure pénale, les mécanismes pacifiques de règlement des différends et les mécanismes d'alerte précoce en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes. Au problème majeur de méfiance qui chevauche les frontières du Mali et du Niger, le projet a développé une approche transfrontalière à travers des rencontres de mise en réseau des OSC engagées sur les questions de femmes, paix et sécurité d’une part, et d’autre part, à travers des rencontres de partage d’expériences et de bonnes pratiques sur l’implication accrue des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits. Ces rencontres ont regroupé les femmes et jeunes leaders des OSC, des FDS, des ACP et les acteurs étatiques des deux pays. D’un budget global de 3 014 164 US$, le projet a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF). Conjointement mis en œuvre par ONU Femmes et ONUDC en collaboration avec des ONGs locales, le projet a couvert 8 communes transfrontalières dont 4 au Mali (Ménaka, Anderanboukane, Tessit et Outangouna) et 4 du côté du Niger (Bankilaré, Banibangou, Ayérou et Gorool). La durée de mise en œuvre du projet a été 21 mois (janvier 2019 à mars 2021) y compris un No-Cost Extension (NCE) de neuf mois. |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur : Montant ($) : |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) | Des documents annexes seront joints à ce rapport retraçant quelques faits majeurs de la mise en œuvre des activités. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19 : Les activités non entamées à l’irruption de la COVID 19 ont été reformulées en partie pour prendre en compte cette dimension dans la mise en œuvre des activités. Les activités mise en œuvre en lien avec la pandemie de la COVID 19 ont été intégrées aux plans de réponse national élaboré par les gouvernements du Mali et du Niger. Les actions de sensibilisation et de mise à disposition de kits sanitaires ont contribué à minimiser le taux de propagation de la COVID 19 qui n’a point dépassé 35 cas sur l’ensemble des zones d’intervention du projet.

**$ : 344 000**

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

**N/A**

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Face à l’apparition de la COVID-19, les services des Etats du Mali et du Niger n’avaient pas les capacités de proposer des mesures de réponses à l’ensemble de leur population sur le territoire. C’est donc l’appui des partenaires qui a permis d’appuyer la réponse nationale à travers des actions de prévention et de sensibilisation des communautés à la demande des autorités. C’est dans cette dynamique que le projet a planifié et mis en œuvre des activités de prévention de la maladie en fournissant aux communautés de la zone d’intervention des quantités de masques, des kits sanitaires accompagnés de message de sensibilisation et d’actions de formation de formateurs sur les mesures barrières. Les médias locaux, les membres des organisations des jeunes et des femmes ont pris part et bénéficié de ces formations dans le cadre de l’appui de PBF à la réponse des pays (Mali et Niger) face à la COVID-19.

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  D’ici la fin du projet, les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local | Indicateur 1.1  Nombre de conflits non gérés en diminution au niveau communautaire | 6 | 50% de diminution par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes) | 30% de diminution par rapport à la situation de référence selon les femmes et les jeunes | 80% de diminution par rapport à la situation de référence selon les femmes et les jeunes |  |
| Indicateur 1.2  Niveau de satisfaction des communautés par rapport aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits | Peu satisfaites | 1 par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait) | 3 | 2 |  |
| Indicateur 1.3  Appréciation de la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits | 2 (diagnostics) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Ne participe pas, 2. Participe, 3. Participe et défend son point de vue, 4. Participe, défend et fait accepter son point de vue) |  | 2 |  |
| Produit 1.1  Deux diagnostics détaillés sur les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits sont disponibles sur leur fonctionnalité, efficacité, les degrés d’inclusion des femmes et des jeunes et les opportunités de collaboration entre les différents niveaux | Indicateur 1.1.1  Qualité des analyses situationnelles | **0** | 1 bon diagnostic détaillé disponible et validé |  | 1 diagnostic détaillé a été réalisé et validé par toutes les parties prenantes |  |
| Indicateur 1.1.2  Degré de contribution des femmes et des jeunes aux diagnostics | **0** | au moins 30% de leurs contributions sont pris en compte dans les rapports des diagnostics |  | 35 % de contribution des femmes et des jeunes dans le rapport diagnostic |  |
| Produit 1.2  Deux plans d’action sont élaborés et mis en œuvre pour renforcer les capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des femmes et des jeunes | Indicateur 1.2.1  Taux de mise en œuvre des plans d’action  (spécifier la valeur de l’indicateur pour les actions concernant les femmes et les jeunes) | **0** | **75%** |  | 75%  (35% pour les actions concernant les femmes et les jeunes dont 40% concernant les femmes) |  |
| Indicateur 1.2.2  Augmentation du nombre d’initiatives entreprises par les femmes et les jeunes avec les connaissances acquises en matière de prévention et gestion des conflits | **0** | 50% par rapport à la situation de référence |  | **23%** | L’évaluation devra compléter cette information |
| **Résultat 2**  D’ici la fin du projet, les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits humains, particulièrement les droits des femmes et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés | Indicateur 2.1  Degré de confiance entre les communautés et les FDS / acteurs de la chaîne pénale | **3 diagnostics** | +1 niveau par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très confiant, 2. Confiant, 3. Peu confiant, 4. Pas du tout confiant) |  | 2 |  |
| Indicateur 2.2  Niveau de connaissance des droits et recours par les communautés locales | Très faible (niveau 1) (diagnostics) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très bonne connaissance 2. Bonne connaissance ;3 Faible connaissance ;4 ne connais pas | Ne connais pas | Faible connaissance |  |
| Indicateur 2.3  Niveau d’appréciation de la collaboration entre les FDS et les acteurs de la chaîne pénale dans la zone du projet | Faible (niveau 1) (diagnostic) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très bonne collaboration 2. Bonne collaboration ;3 Faible collaboration ;4 Absence de collaboration | Absence de collaboration | Faible collaboration |  |
| Produit 2.1  Quatre plan d'action de renforcement des capacités techniques des FDS et acteurs de la chaine pénale sur les question d'intégration des droits humains(y compris les droits des femmes et le genre) sont élaborés et mis en œuvre | Indicateur 2.1.1  Qualité des diagnostics | **0** | 4 diagnostics détaillés disponibles et validés par les FDS et les acteurs de la chaine pénale (2 par pays) |  | 2 diagnostics réalisés à Ansongo et Ménaka et 2 autres realisés dans les communes de Bankilare, Goroual, Ayerou et Banibangou | La qualité est déterminée et attestée par la validation des diagnostics |
| Indicateur 2.1.2  Qualité des diagnostics | **0** | Niveau de prise en compte des femmes dans les plans de renforcement des capacités des FDS |  | Les rapports des diagnostics ont été restitués et validés incluant des recommandations sur la prise en compte des femmes dans les plans de Renforcement de Capacités |  |
| Produit 2.2  Deux plans d'action de renforcement de capacité des organisations de la société civile et des organisations de femmes sont élaborés et mis en œuvre sur les rôles mandats des FDS et des acteurs de la chaine pénale avec une approche basée sur les droits humains et le genre | Indicateur 2.2.1  Taux de mise en œuvre des plans d’action de renforcement de capacités des organisations de la société civile et des organisations de femmes | **0** | **75%** |  | **75%** |  |
| Indicateur 2.2.2 |  |  |  | N/A |  |
| Produit 2.3  Deux mécanismes de redevabilité sont opérationnels (missions FDS et acteurs de la chaîne pénale y compris l’intégration du genre) | Indicateur 2.3.1  Nombre de SOPs et d’outils mis en place et qui intègrent les questions de genre | 0 | **Cible : 6** |  | **6** |  |
| Indicateur 2.3.2  Nombre des mesures ou actions prises par chaque mécanisme pour protéger les droits des femmes et promouvoir le genre | 0 | Cible : 6 actions |  | **12** |  |
| **Résultat 3**  Le partage d’expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer sur les thématiques du projet sont promus par une approche transfrontalière et sous régionale | Indicateur 3.1  Construction d’un agenda commun sur les thématiques transfrontalières par les réseaux de femmes | **0** | **1** |  | **0** | La situation sécuritaire et les risques accrus pour les femmes dans la zone n’ont pas permis aux femmes bénéficiaires des deux pays de se rencontrer |
| Indicateur 3.2  Appréciation de la pertinence des bonnes pratiques documentées par rapport aux besoins d’apprentissage | A déterminer (diagnostics) | + 2 par rapport à la situation de référence et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes (selon le cas pour ces derniers)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait) | Insatisfait | Satisfait |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1  Deux mécanismes de redevabilité sont opérationnels (missions FDS et acteurs de la chaîne pénale y compris l’intégration du genre) | Indicateur 3.1.1  Nombre de réseaux fonctionnels | **0** | 3 (un dans chaque pays et un au niveau transfrontalier) |  | 2 (un dans chaque pays et un au niveau transfrontalier) ont été mis en place | Celui du niveau transfrontalier n’a pas été mis en place en raison de l’insécurité dans la zone |
| Indicateur 3.1.2  Nombre d’initiatives communes de plaidoyer initiées par les réseaux d’organisations de femmes aux niveaux transfrontalier et sous régional | **0** | **3** |  | **0** |  |
| Produit 3.2  De bonnes pratiques relatives à l’amélioration du climat de confiance entre les FDS, les acteurs de la chaîne pénale et les communautés sont documentées et partagées | Indicateur 3.2.1  Nombre d’exercices de capitalisation conduits | **0** | 3 (1 exercice de capitalisation de bonnes pratiques par pays et 1 au niveau transfrontalier) |  | Réalisé : 2 exercices de capitalisation de bonnes pratiques soit 1 par pays | Celui du niveau transfrontalier n’a pas pu être réalisé en raison de la situation d’insécurité |
| Indicateur 3.2.2  Nombre de rapport de capitalisation diffusé | **0** | **1** |  | **1** |  |
| Produit 3.3 | Indicateur 3.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.4 | Indicateur 3.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.4.2 |  |  |  |  |  |

1. Sur la base de l’analyse des acteurs par exemple : étatiques = préfets, sous-préfets, chefs de cantons, élus locaux, maires, gouverneurs, conseils régionaux, tribunaux ; non-étatiques = chefs traditionnels, chefs religieux, leaders communautaires, comités locaux de paix et moniteurs d’alerte précoce, plateforme multi acteurs appuyées par ONU Femmes [↑](#footnote-ref-1)